



Montreuil, le 6 février 2018

M. Gérald DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes publics
139, rue de Bercy
TELEDOC 146
75012 PARIS

N/Réf : BT/AT
N°48-20180206

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h le mardi 13 février 2018

Monsieur le Ministre,

Durant plusieurs jours les agents de la ville de Longwy en Meurthe-et-Moselle ont mené un mouvement revendicatif afin d'exiger le respect de leurs conditions de travail, la transformation des emplois précaires en emplois statutaires, le paiement des heures supplémentaires, l'attribution de la NBI prévue par les textes, le respect du droit de grève ...

À travers leurs revendications, les agents de Longwy ont réaffirmé avec courage et détermination leur attachement à un service public de qualité rendu aux usagers.

En réponse à leur lutte, le Maire a refusé d'engager des négociations durant la période de préavis, et à remplacer les agents grévistes par des intérimaires non qualifiés.
Cette attitude méprisante est inacceptable.

Le combat des « longos » pour le respect des droits est un combat qui dépasse les frontières de Longwy. Malheureusement, dans toute la France des situations identiques tendent à se généraliser.

C'est pourquoi, pour le respect du droit de grève et des droits syndicaux, la Fédération CGT des Services Publics organise un rassemblement devant l'hôtel de ville de Longwy-Bas avenue le 13 février 2018.

Afin de permettre aux personnels de la Fonction Publique Territoriale de participer à cette initiative de mobilisation, la Fédération CGT des Services publics dépose un préavis de grève de 0 h à 24 h pour le 13 février 2018, couvrant l'ensemble des agents de la Fonction publique territoriale.

Nous vous adressons, Monsieur le Ministre, nos sincères salutations.

Pour la Fédération CGT des Services publics,
Baptiste TALBOT,
Secrétaire général